



Passer au

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

comporte de nombreux avantages pour vous et pour le diocèse !

1.

LES AVANTAGES POUR VOUS



SIMPLICITÉ

Votre don est **automatisé**, il n'y a plus rien à faire.



TRANQUILITÉ

Vous ne recevez des courriers de **sollicitations qu'une fois dans l'année**, sauf en cas de situation exceptionnelle.



MAÎTRISE BUDGETAIRE

Vous **contrôlez mieux** votre budget, vous lissez votre dépense sur l'année.



SOUPLESSE

Vous pouvez **adapter votre don** à votre situation financière autant que vous le souhaitez, ou arrêter votre prélèvement automatique sur simple courriel à denier@sarthecatholique.fr

2.

POUR LE DIOCÈSE, C'EST UN VRAI

CADEAU !



EFFICACITÉ

Nous passons moins de temps à traiter les chèques et pouvons **consacrer plus d'énergie aux projets pastoraux**.



RÉACTIVITÉ

En cas d'urgence, nous ne sommes plus obligés d'attendre l'arrivée des dons ponctuels. **Les dons réguliers nous permettent d'agir rapidement.**



SÉRÉNITÉ

Nous pouvons **anticiper le financement des nouveaux projets**, et gagnons en maîtrise budgétaire. Les dons réguliers évitent les creux de trésorerie.



ÉCONOMIE

En limitant les relances papier, nous économisons des frais de collecte et pouvons injecter ces ressources dans des projets missionnaires, dans des chantiers urgents... Bref, dans ce qui compte vraiment !



Prêts pour passer au prélèvement automatique ?

Remplissez le bulletin ci dessous et renvoyez-le à :

Association diocésaine du Mans
26, rue Albert Maignan
72000 LE MANS

Ou rendez-vous sur :

www.don.sarthecatholique.fr
pour remplir un formulaire en ligne

MERCI
POUR VOTRE CONFIANCE
ET VOTRE GÉNÉROSITÉ!

OUI, je veux passer au prélèvement automatique pour un don serein !

Mandat de prélèvement SEPA

- 20 € 35 € 75 € chaque mois
 150 € Autre : € chaque trimestre

Nom et adresse postale de ma banque ▼

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Identification internationale (IBAN)

.....

Identification internationale de la banque (BIC)

.....

Fait à : Le/...../.....

Signature indispensable

.....

IMPORTANT

N'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire (RIB)

En signant ce formulaire de mandat, j'autorise l'Association diocésaine du Mans à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte, et ma banque à débiter mon compte conformément aux instructions de l'Association diocésaine du Mans. Je bénéficie du droit d'être remboursé par ma banque suivant les conditions décrites dans la convention que j'ai passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de mon compte pour un prélèvement autorisé.

Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données du 18 mai 2018, vous bénéficiez de l'ensemble des droits prévus (notamment accès aux informations qui vous concernent, rectification, limitation de portabilité, effacement.) Vous pouvez l'exercer en écrivant à l'Association diocésaine du Mans. Si je n'accepte pas que l'Association diocésaine du Mans mémorise et utilise mes données pour des appels au don et/ou des informations sur le diocèse, cochez cette case